

AVIS CESEC 2018-73¹

Relatif à

Projets innovants d'action sociale en Plaine Orientale

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine 26 octobre par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur *les projets innovants d'action sociale en Plaine Orientale* ;

Après avis entendu, Madame Anne LEONARDI, Directrice de l'action sociale et proximité, Direction de la Coordination Sociale (D.C.S), au sein du Pôle Solidarité (POS) et Monsieur Fabrice ROMEO, chef de service des Unités Territoriales des Interventions (UTIS) ;

Sur rapport de Monsieur Christian Novella pour la commission « précarité-solidarités, santé, cohésion sociale et habitat ; sport et vie associative » ;

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 27 novembre à Ajaccio,**

Prononce l'avis suivant

L'opportunité a été donnée aux unités territoriales d'interventions sociales (UTIS) de développer des actions personnalisées et adaptées aux problématiques de leurs territoires. L'UTIS de la Plaine Orientale est la première unité territoriale à tenter de répondre sur une approche nouvelle du lien entre les intervenants sociaux, et les usagers. Ce service social de polyvalence accompagne des usagers « accidentés de la vie » pour de trop nombreuses raisons : chômage, divorce, rupture familiale, santé déficiente...

Ces situations négatives, souvent complémentaires, débouchent sur une déstructuration globale du système social et des individus qui s'y agrègent : il faut penser et agir différemment en n'hésitant pas à renverser cette approche et ce système fermé.

Deux projets d'intérêt collectif, se sont construits sur cette stratégie :

PROJET 1 - « Saveurs et économies par le biais d'ateliers cuisine » : Il s'agit de constituer des groupes de 5 personnes, à raison de 4 séances par mois et d'une durée hebdomadaire de 2h30, alternativement sur les sites de MURIANI et A GHISUNACCIA.

¹ Adopté l'unanimité

Ces groupes réuniront des usagers et seront animés par le personnel de l'UTIS de MURIANI. Dans un premier temps, cette action sera menée à titre expérimental sur une durée d'environ 3 mois. Le principe est d'accompagner un public, qui n'a plus les bons comportements alimentaires et qui se réfugie facilement dans la mal- bouffe, afin de lui apprendre : - à repérer et acheter les bons produits, les légumes et fruits de saison en privilégiant les circuits courts, - à les cuisiner, en quantité (familles nombreuses) et à moindre coût, dans les locaux de l'UTIS pouvant être aménagés pour l'occasion. Le coût global de l'action conduite en expérimentation sur environ 3 mois ne dépasserait pas 6 000€. Si les résultats sont probants et si l'opération doit être prolongée et étendue, afin de permettre un choix plus adapté que les supermarchés, le financement par le biais d'une régie sera étudié.

PROJET 2 - « Lutte anti gaspi avec des paniers de fruits et légumes » ou « goffi mà cusì boni » :

L'objectif de ce second projet est la création d'un lien entre les agriculteurs et les personnes âgées avec de faibles revenus. En effet, la Plaine orientale connaît d'importantes plantations fruitières (vignes, pommes, clémentines, oranges, pomelos, kiwis, abricots, pêches, prunes, melons...) et un maraîchage de qualité (courgettes, aubergines, blettes, oignons, tomates, carottes, salades. Standards de la commercialisation, en accord avec les coopératives agricoles et les agriculteurs de la région, l'UTIS a conçu avec l'association familiale du Fium'Altu le projet de récupérer ces productions, afin d'en faire profiter gratuitement, sous forme de paniers, la population ciblée et parfaitement identifiée par l'UTISS à savoir personnes âgées isolées et à faibles revenus. Pour mener à bien ce projet, des travailleurs sociaux et personnels administratifs mais aussi les partenaires de l'association familiale du Fium'Altu se sont mobilisés au niveau de la conception et de la réalisation de l'opération qui prévoit, en outre, l'organisation d'après- midi récréatives, la découverte des exploitations au fil des saisons, la rencontre avec les agriculteurs partenaires A cette fin, un projet de convention avec l'association familiale du Fium'Altu, versé en annexe, prévoit une contribution financière de l'ordre de 10 € par personne suivie hebdomadairement afin de défrayer l'association pour couvrir les frais des animations et du complément panier.

Les membres du Conseil saluent l'initiative de ces projets de proximité, dont les objectifs sont de créer les liens sociaux et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Les conseillers encouragent la poursuite de ces projets qui sont solidaires, équitables et soucieux du développement durable, des exemples concrets qu'il faut valoriser et qui entrent pleinement dans le plan opérationnel de lutte contre la précarité et de l'économie sociale et solidaire.

Le CESEC se félicite de la création par le service social de l'UTIS de la plaine orientale, sur les sites de Moriani et Ghisonaccia d'un projet d'économie sociale et solidaire qui consiste à lutter contre le gaspillage, à accéder à une cuisine saine, variée à moindre coût, lutter contre l'isolement et créer le lien social, sur la base d'une entraide entre agriculteurs et personnes âgées.

Le CESEC se réjouit d'une démarche qui ne se limite pas à une simple aide mais rend acteurs les bénéficiaires en alliant pédagogie et création.

Les membres du CESEC souhaitent qu'une évaluation soit faite quant à l'impact d'une telle démarche afin qu'elle puisse avoir les moyens de se développer et de toucher plus de personnes et d'autres publics que celui prioritairement choisi avec raison : les personnes âgées.

Ce projet s'inscrit dans le plan de lutte contre la précarité en Corse et dans la démarche de l'assemblée de corse pour lutter contre la désertification du rural. C'est pourquoi, le CESEC demande qu'une enquête d'identification des besoins soit effectuée dans chaque territoire par les communautés de communes afin de mettre en place des projets innovants qui mettent en lien les acteurs économiques avec les travailleurs sociaux, les structures d'aide aux personnes et les organisations humanitaires.

Ainsi la lutte contre la précarité, et l'isolement ne reposeraient plus sur des actions ponctuelles mais ferait partie intégrante d'un plan de territoire. Cette enquête permettra d'obtenir plus de précisions quant au recensement des personnes concernées par ces projets.

Considérant l'initiative comme un beau projet et compte tenu de son budget d'entrée très modeste (6000€) et des personnes actuellement touchées par ces aides (20). Le CESEC émet le vœu d'élargir la démarche et de pouvoir l'étendre à d'autres bassins de vie.

Le CESEC émet un avis favorable aux projets innovants d'action sociale en plaine orientale.

Le Président du CESEC,



Paul SCAGLIA